

La Suisse devrait encourager les travailleurs âgés à prolonger leur activité, selon l'OCDE

Selon le récent rapport de l'OCDE, la Suisse se situe dans le peloton de tête pour ce qui concerne le taux moyen d'emploi des personnes âgées. Pourtant, elle est parmi les champions uniquement pour les hommes de moins de 60 ans et pour les diplômés de l'enseignement supérieur tandis qu'il suffit d'avoir 60-64 ans, d'être une femme ou de ne pas avoir de diplôme de l'enseignement supérieur pour ne plus être parmi les meilleurs. Davantage pourrait donc être fait pour donner à tous les travailleurs de meilleurs choix et incitations pour continuer à travailler. Une stratégie d'ensemble est nécessaire pour qu'une meilleure gestion des âges soit menée dans les entreprises, le rôle des autorités publiques étant d'encourager les partenaires sociaux à investir plus dans les travailleurs âgés.

Sur la base d'une évaluation détaillée, les recommandations de l'OCDE portent sur trois axes.

1) Renforcer les incitations pour travailler plus longtemps

- Mettre en œuvre les mesures visant à travailler plus longtemps prévues par le projet de réforme Prévoyance vieillesse 2020.
- Encourager les partenaires sociaux et les caisses de pension à rendre les modèles du deuxième pilier moins incitatifs au départ en préretraite et à mieux assurer leur financement.
- Rapprocher les dispositifs de l'assurance invalidité du monde du travail.
- Mieux activer les budgets de l'aide sociale pour aider les chômeurs âgés à retrouver du travail.

2) Lever les obstacles au recrutement et au maintien dans l'emploi des travailleurs âgés

- Lutter contre la discrimination liée à l'âge.
- Encourager les partenaires sociaux à privilégier l'expérience dans les pratiques salariales.
- Impliquer le plus tôt possible les entreprises dans la mise en œuvre de l'Initiative pour combattre la pénurie de personnel qualifié.
- Multiplier les efforts pour informer et porter conseil aux employeurs dans le domaine de la gestion des âges.

3) Améliorer l'employabilité des travailleurs âgés

- Rendre la formation plus attrayante aux yeux des travailleurs peu qualifiés et encourager les entreprises à continuer à les former en fin de carrière.
- Renforcer les actions des offices régionaux de placement en faveur du

retour durable à l'emploi des chômeurs âgés.

- Faire en sorte que les conditions de travail ne continuent pas à se détériorer dans les entreprises.
- Mieux mobiliser le potentiel des femmes en promouvant leur employabilité tout au long de leur carrière.

Pour en savoir plus, voir notre rubrique [Travail >> Marché du travail >> 50 ans et plus](#)